



Nom de domaine jeux vidéo

Par **Inkya**, le **09/06/2017** à **17:26**

Bonjour.

Un ami a acheté un nom de domaine pour une communauté de joueurs il y a deux ans. Ce site est sous le "nom-du-jeuFR.net".

La société fabricante du jeu à demandé le retrait du site s'appellant initialement "nom-du-jeuFR" il y a quelques mois.

Le soucis étant que le nom du jeu étant déposé, il n'est pas autorisé de créer des fansites dessus. Seulement, un jeu vidéo très célèbre, de la même société, a plusieurs sites sous le même modèle d'adresse (Nom du jeu), dont certains ont plus de 10 ans avec toujours des suites chaque année.

Du coup, peut-on garder le site avec un nom de domaine non utilisé ? Ou doit-on s'écraser ?

Merci des éventuelles réponses...